



Instructions de montage Silencieux AGT

(version 10/2006)

Domaines d'utilisation

Les silencieux OEG sont adaptés à toutes les installations à combustion en surpression ou dépression jusqu'à une température de gaz de 200 °C.

Consignes de sécurité

L'appareil doit être monté dans le respect des lois, directives, ordonnances et normes en vigueur. Le montage doit être confié uniquement à des personnes compétentes.

Les coefficients de traînée (valeur ζ) des silencieux doivent être utilisés pour le calcul de la section de la cheminée afin d'attester le bon fonctionnement du système d'évacuation des gaz. Les coefficients de traînée peuvent être consultés dans le tableau « Dimensions et caractéristiques techniques » figurant au verso.

Montage

Les silencieux font partie du raccord (tuyau d'évacuation des gaz) dans le système d'évacuation. Ils doivent être montés le plus près possible du générateur de chaleur, c'est-à-dire au plus près de la source de bruits afin d'éviter l'amplification du niveau sonore en aval dans le système d'évacuation des gaz. Les silencieux doivent être montés devant le dispositif d'air additionnel s'il y en a un.

Les silencieux doivent être montés dans conduit de fumée telle sorte que le condensat puisse s'écouler librement le cas échéant. Le tuyau d'écoulement du condensat doit dans tous les cas être raccordé dans les règles de l'art !

La position de montage habituelle des silencieux est à l'horizontale (voir illustration au dos). En cas de besoin, ils peuvent être également montés en biais ou à la verticale.

Le collier de serrage supérieur peut être desserré et le couvercle peut être déposé avec la coulisse intermédiaire pour pouvoir procéder au nettoyage et à l'inspection. Nous vous conseillons de prendre contact avec votre ramoneur pour en discuter.

Le monteur devra vérifier si les silencieux doivent être protégés au plan statique. Cela concerne tous les lieux de montage, comme à l'intérieur du conduit de raccordement. Les silencieux doivent toujours être accrochés ou soutenus indépendamment du reste du système d'évacuation des gaz. L'accrochage ou la fixation doivent toujours s'effectuer par le manteau extérieur.

Maintenance

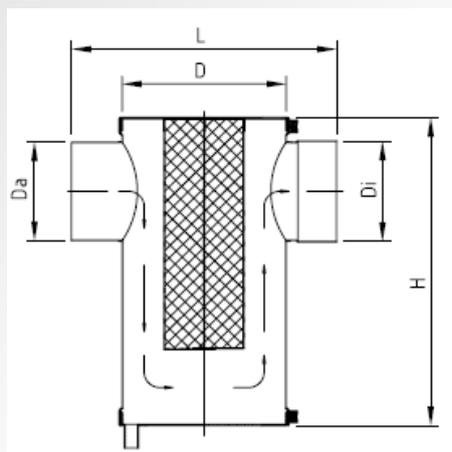
Les silencieux doivent être contrôlés à l'occasion des opérations de maintenance annuelles. Ils seront alors soumis à un contrôle visuel interne et externe.

Structure des silencieux

Les coulisses se composent d'une tôle perforée et d'un voile en verre qui recouvre le matériau minéral isolant situé dessous.

Dimensions et caractéristiques techniques du silencieux OEG AGT

Type	AGT 130	AGT 150	AGT 180
Diamètre intérieur Di (mm)	130	150	180
Diamètre extérieur Da (mm)	129	149	179
Diamètre gaine D (mm)	210	250	250
Hauteur totale (mm)	410	460	460
Longueur totale L (mm)	340	430	430
Coefficients de traînée (valeur ζ)	6,6	5,8	8,7



Matériau	acier spécial 1.4571 / 1.4404
Épaisseur	0,6 mm
Écoulement condensat	∅ 18 mm ext. Longueur 50 mm
Température des gaz maxi	200 °C
Étanche aux surpressions	jusqu'à 1 000 Pa
Longueur utile	= L – 50 mm
Raccord selon DIN 1298	

Réduction du niveau sonore

Atténuation par insertion d'après la norme DIN EN ISO 7235.

Fréquence Hz	AGT 130	AGT 150	AGT 180
63	2,5	2,3	1,1
125	3,0	3,5	2,1
250	10,8	11,2	8,3
500	14,5	19,0	17,8
1000	21,4	20,7	21,1
2000	30,1	30,0	29,1
4000	29,8	31,2	28,5
8000	26,9	17,7	23,5



OEG Oel- und Gasfeuerungsbedarf
Handelsgesellschaft m.b.H.
D-49536 Liene

Tél. : 00800-63 43 66 24
Fax : 00800-63 43 29 24
(numéros gratuits)
E-mail : info@oeg.net
Internet : www.oeg.net